



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les élèves du programme d'éducation internationale de l'école Paul-Hubert et Telus remettent 1 000 \$ à l'ACEQ

Rimouski, le 16 avril 2014 – Au nom des élèves du programme d'éducation internationale de l'école Paul-Hubert, TELUS est heureuse de remettre un don de 1 000 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec. Ce don est le résultat de la participation de ces élèves au programme *Donnons où nous vivons*.

Par le biais de *Donnons où nous vivons*, TELUS fait un don de 1 000 \$ à un organisme choisi par les élèves en reconnaissance de leur engagement à poser des gestes concrets dans leur communauté. Les élèves du programme international de l'école Paul-Hubert ont choisi de remettre ce montant à l'ACEQ puisqu'ils y font du bénévolat depuis quelques années. Ils se sont dit interpellés par cet organisme qui vient en aide aux personnes atteintes du cancer dans notre région.

« Le programme d'éducation internationale enseigne l'humanisme et encourage les jeunes dans l'engagement communautaire tout au long de leurs études au secondaire. Ainsi, pendant leurs cinq années d'études, les élèves développent la philanthropie et contribuent à leur collectivité, a commenté M^{me} Stéphanie Proulx, coordonnatrice du programme d'éducation internationale à l'école Paul-Hubert. Félicitations pour cette belle initiative! »

M^{me} Josée Fortin, directrice du financement à l'Association du cancer de l'Est du Québec, a reçu le chèque de 1 000 \$ des mains de M^{me} Stéphanie Proulx, qui était accompagnée pour l'occasion de quelques élèves bénévoles.



De gauche à droite : Samuel Goulet, Laurence Landry, Jérémy Dubé, Josée Fortin, Christopher Bouillon, William Guérin, Charles Côté, Stéphanie Proulx, Émilie Cormier, Laurie Richard et Micaela Mareque.

Source : Stéphany Proulx
 Coordonnatrice PÉI
 École Paul-Hubert
 418 724-3439

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.